

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)

**Nachruf:** Obsèques de M. Louis Hoffmann  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Obsèques de M. Louis Hoffmann.**

Dimanche passé, le 3 novembre, la ville de Lausanne a eu la douleur d'accompagner à sa dernière demeure M. Louis Hoffmann, maître de musique instrumentale au collège cantonal et ancien chef de musique dans la milice vaudoise. L'école cantonale perd en lui un de ses maîtres les plus habiles et les plus appliqués, la ville de Lausanne un professeur de musique plein de talent et de zèle, et le canton de Vaud un de ses citoyens les plus estimés. Son convoi funèbre, formé par la musique militaire, des détachements de miliciens et du corps de la gendarmerie, des professeurs, des élèves des établissements d'instruction publique et d'un grand nombre de citoyens et d'étrangers, accourus de près et de loin, a constaté l'estime et la sympathie générales qu'on avait pour cet homme d'honneur, ainsi que la douleur et les regrets que causent sa perte. Le *Conteur vaudois* se propose de lui consacrer dans son prochain numéro un article particulier, dans lequel il rassemblera quelques traits lumineux d'une vie et d'une époque riches en événements. M. Hoffmann était un des derniers débris de cette vaillante armée française qui porta ses aigles victorieuses jusqu'aux derniers confins de l'Europe. Grâce à son courage et à son intrépidité, il échappa à l'immense désastre de la campagne de Russie, et la médaille de Ste-Hélène qui ornait son cercueil, fut la seule récompense que la France lui accorda.

Que la terre lui soit légère !

**Napoléon Ier et le colonel d'Affry.**

L'extrême confusion qui régna en Europe après le départ de Napoléon pour l'île d'Elbe peut seule expliquer le trait d'histoire que nous allons raconter. Résumons en quelques mots la situation d'alors.

A Vienne était réuni le congrès des puissances européennes. Ce congrès s'obstinait à considérer le mouvement d'idées du XVIII<sup>me</sup> siècle comme une émeute sans conséquence pour l'avenir. L'Allemagne avait bien, il est vrai, été menée au combat sous l'invocation de la liberté, mais, le danger passé, on lui remettait ses chaînes. La France, cette patrie des jacobins, dont les idées avaient renversé des trônes, ne pouvait être assez démembrée ou amoindrie. On refaisait une Europe soumise à la Sainte-Alliance ; et toutes ces belles élucubrations avaient lieu dans une atmosphère de fêtes et de plaisirs.

A Paris, Louis XVIII se montrait sans doute roi constitutionnel, acceptant le progrès acquis au XVIII<sup>me</sup> siècle. Mais son entourage de marquis, de vicomtes, de prêtres, etc., ne rêvait qu'à une France féodale. On voulait rentrer dans l'ancien régime. La classe bourgeoise, la nation, pour mieux dire, frémisait de rage, elle qui avait fourni tant d'hommes marquants, rempli les hauts emplois civils et militaires, et qui maintenant se voyait remplacée par des émigrés vaniteux, ineptes et cagots.

En Suisse, la confusion n'était pas moindre. Les Vaudois, les Argoviens, les Tessinois, tous ceux qui avaient été traités tyranniquement par les républicains de Berne, de Zurich et de Bâle, conservaient de l'attachement pour la révolution française. En revanche, les anciennes aristocraties rêvaient le retour des dominations patriciennes et conservaient une rancune profonde pour les Delaharpe et autres qui avaient provoqué la proclamation de la république une et indivisible. On les retrouvait au pied du trône de France et à la tête du régiment suisse. On remarquait dans les régiments suisses des patriciens de divers cantons qui recevaient de fort belles pensions de la France ; les fils de bonne maison, allaient, en qualité d'officiers, se pavanez dans les salons des Tuileries. Cependant il ne faut pas s'y tromper, le régiment suisse restait Suisse, il pouvait et devait rentrer en Suisse pour défendre ce pays en cas de guerre ; il était gouverné d'après le code militaire Suisse ; les délits étaient jugés par l'état-major du régiment. Une capitulation réglait ses droits et ses devoirs, et s'il était au service du roi de France pour la garde du palais, il n'en était pas moins sous les ordres du gouvernement suisse.

Cependant Napoléon, depuis son île d'Elbe, surveillait la Sainte-Alliance, et quand il jugea l'heure venue, il rentra en France. Louis XVIII se sauva en toute hâte, suivi de bien peu de fidèles.

Napoléon, rentrant à Paris, acclamé par le peuple et par l'armée, était bien réellement l'élu de la nation, le représentant de l'idée qui devait tonner en juillet 1830 dans les rues de la capitale. Mais il devait s'attendre à avoir toute la Sainte-Alliance sur les bras, et il ne pouvait assez recueillir de marques d'adhésion pour justifier son énorme entreprise. Napoléon qui, par son acte de médiation, avait relevé la Suisse désorganisée, quand il eût pu s'en emparer, devait s'attendre à quelque marque de sympathie de la part du régiment suisse laissé